

STRUCTURATION ET REPERTOIRES D’ACTION D’UN ACTIVISME AU SEIN DE LA FILIERE HIPPIQUE

Résumé :

L’objectif de cette recherche est d’analyser les conditions de la récente apparition d’un mouvement contestataire au sein de la filière hippique. En s’appuyant sur la crise économique sans précédent qui traverse les courses de galop en France depuis quelques années, les auteurs étudient les répertoires d’action déployés par les contestataires activistes à l’égard de la gouvernance de leur filière. Le cadre théorique invite à relire la structuration d’un mouvement de contestation sous l’angle du triptyque hirschmanien exit-voice-loyalty. En s’appuyant sur des ressources documentaires tels qu’articles de presse (spécialisée et nationale) et communiqués, les auteurs ont identifié les acteurs principaux de la contestation et proposé une chronologie du conflit sur la période comprise entre la publication d’un rapport de la Cour des Comptes sur la gestion de la filière en octobre 2016 et l’organisation d’une grève sur un hippodrome en octobre 2017. Les différents modes de contestation mobilisés sont explicités, de l’expression individuelle à l’activisme ayant conduit au boycott final. Les auteurs mettent en lumière la structuration de l’activisme au sein d’une corporation et la stratégie de délégitimation des instances de gouvernances susceptibles de conduire à un renouvellement des instances.

Mots clés : répertoires d’action, activisme, structuration, filière hippique.

INTRODUCTION

Au plan économique, la filière hippique est un secteur économique conséquent en France, générant plus de 700 000 emplois au total, toutes activités confondues (élevage, courses hippiques, centres équestres, artisanat) et près de 180 000 emplois pour la seule activité des courses. Depuis l'introduction des paris en ligne en 2010, les socio-professionnels de la filière courses sont confrontés à une crise très forte (Steiner et Trespeuch, 2013). En effet, la transformation du secteur des jeux d'argent avec la mise en place des paris en ligne et l'internationalisation du marché des chevaux de courses modifie le paysage des entreprises du secteur équin. Il redimensionne leur processus de création de valeur.

Par son dynamisme et sa singularité autant que parce qu'elle évolue dans un environnement économique et professionnel sociologiquement fermé, la filière hippique constitue un objet d'étude singulier. Le dynamisme de la filière équine a intéressé la sociologie sans pour autant constituer un vrai champ de recherche (Digard, 2009). Certains travaux ont observé le microcosme social qui caractérise les courses hippiques (Cassidy, 2002) et l'appartenance sociale qui leur est associée (Pinçon et Pinçon Charlot, 2001). D'autres recherches ont été menées sur le lien entre courses et société du jeu (Digard, 2001). L'équitation de loisirs a également fait l'objet de recherches sociologiques s'intéressant notamment à la distinction entre professionnels et amateurs (Chevalier et Dussart, 2002).

Par définition, la filière hippique regroupe des individus caractérisés par une même passion et intervenant dans le milieu sportif. L'année 2017 a vu se succéder prises de parole publiques, grève des professionnels et annulation d'une journée de courses, manifestations dans les rues de Paris, confrontations entre les dirigeants et les acteurs de la filière. Ces événements marquent un tournant pour une filière qui n'avait jamais connu un tel conflit, tant sur le plan financier qu'institutionnel. Analysant le premier épisode de contestation ouvert, aboutissement de la crise traversée par la filière depuis plusieurs années, cette recherche ouvre la « boîte noire » d'une communauté de passionnés, pour essayer de comprendre les déterminants de la contestation interne remettant en cause la gouvernance de la filière survenue à l'automne 2017. Finalement, comme dans le cadre de l'étude d'une controverse stratégique dans le cas d'une potentielle délocalisation (Balas, 2014), dans le secteur des courses, un discours semblait acquis et correspondre aux intérêts des différentes parties prenantes. Finalement une remise en question générale est opérée par des acteurs subalternes de la filière.

Tandis que l'action collective ou les mouvements contestataires constituent un objet classique des sciences sociales, des recherches menées en sciences de gestion ont récemment mis en lumière de nouvelles formes d'activisme telles que l'activisme actionnarial (Girard, 2001 ; Girard et Le Maux, 2007 ; Huynh, 2010 etc.) ou encore des formes émergentes d'activisme tels que l'étude des nouveaux mouvements contestataires.

Face à la difficulté de certaines parties prenantes de la filière hippique d'influer sur les décisions prises par leurs instances de gouvernance, quels sont les répertoires d'action sollicités pour engager un processus d'action collective ?

La démarche inductive et qualitative adoptée pour comprendre la structuration de l'activisme dans la filière hippique, a progressivement conduit à la relecture des travaux hirschmaniens.

1. RELIRE HIRSCHMAN POUR THEORISER DES REPERTOIRES D'ACTION CORPORATISTES ?

La recherche ne porte pas sur la contestation, par les nouveaux mouvements sociaux, d'un modèle de société, qui reposerait sur une approche « macro » autour des utopies/utopismes. Le cadre théorique privilégié ici repose sur une approche micro et dévoile un intérêt pour la routine d'une corporation, qui justifie une analogie avec l'activisme de contestation des décisions d'un conseil d'administration (Huault, Perret, Spicer, 2014). Dès lors, la structuration d'un mouvement de contestation sous l'angle du triptyque hirschmanien exit-voice-loyalty mérite d'être réexaminée au regard des répertoires d'action mobilisés à l'intérieur d'une filière corporatiste. Au cœur du dispositif théorique se logent les tensions entre l'individuel et le collectif, à la fois dans les intérêts défendus et dans les répertoires d'action.

1.1.L'EXPRESSION D'UNE CONTESTATION : ENTRE EXIT, VOICE ET LOYALTY

Les travaux portant sur l'émergence d'une mobilisation renvoient à la théorie des mouvements sociaux développée par des auteurs tels que McAdam (1982), Tarrow (1994), McAdam *et al.* (1996 ; 2001). Ils mettent en évidence la manière dont plusieurs individus isolés associent et mutualisent leurs ressources pour contester l'ordre établi. La mobilisation

peut prendre la forme d'une contestation pour devenir activisme. La lumière est alors davantage mise sur ses déterminants ou motivations et ses impacts sur les organisations ou entreprise concernées. En référence à Hirschman, l'approche dynamique de l'émergence de l'activisme se prête à une lecture plus fine du passage de l'une des formes de réaction individuelle d'un mécontentement (défection, prise de paroles et loyalisme) à une autre.

L'économiste A. Hirschman a défini trois idéaux-types de réaction d'un individu mécontent à un produit. Parmi eux, la prise de paroles (*voice*) est la forme la plus coûteuse de la réaction individuelle au mécontentement (Hirschman, 1995a). Elle offre néanmoins l'avantage de permettre un recours ultérieur à l'exit : « Faire défection, c'est perdre la possibilité de prendre parole, mais l'inverse n'est pas vrai » (Hirschman, 1995). La *voice* est particulièrement répandue dans les situations de monopole, ainsi que dans des structures à fort loyalisme. « Le loyalisme freine la défection et favorise la prise de paroles » (Hirschman, 1995a, p. 125). Il rend par ailleurs « la défection plus onéreuse. Il encourage ainsi les individus à prendre une voie qui exige d'eux un effort de créativité auxquels ils se seraient normalement refusés » (Hirschman, 1995a, p. 128). Plus récemment, le triptyque classique d'Hirschman s'est enrichi d'une quatrième option, qualifiée de *Neglect*, apathie ou cynisme, qui recouvre un désengagement dissociable de la défection (Naus et al., 2007 ; Grima et Glaymann, 2012).

Le modèle théorique d'Hirschman repose sur le paradigme utilitariste, qui admet comme postulat la rationalité de l'agent, « l'intérêt de tout individu [à] disposer d'une balance gains/couts qui lui paraisse satisfaisante, à un moment donné, dans un système d'interaction quelconque » (Bajoit, 1988, p. 327). La transposition du modèle hirschmanien à l'étude d'une mobilisation collective soulève plusieurs questions, en partie évoquées par Hirschman lui-même dans une justification ultérieure de l'auto-subversion. Plus tard, observant la mobilisation collective engendrant la chute du mur de Berlin, il revisite sa théorie originelle en l'inscrivant dans une réflexion collective autour de la démocratie. D'une part l'intérêt individuel qu'il s'agit de défendre repose-t-il sur la défense de biens privés ou collectifs ? Hirschman distingue en effet l'« intérêt personnel et un souci sincère du bien public » (Hirschman, 1995b, p. 355). D'autre part, dans son analyse du conflit, Hirschman oppose de façon imagée la colle, par laquelle le conflit est renforcé au sein d'une société, et le solvant qui « dissoudrait les liens sociaux ou d'une dynamite qui les ferait voler en éclats » (Hirschman, 1995b, p. 352). Il interroge ainsi la fonction cohésive du conflit.

L'approche de la mobilisation en termes de conflit et de défense d'intérêts se prête à une analyse en termes de structure des répertoires d'action. Les répertoires d'action peuvent être

définis comme « série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré » (Tilly, 1995, p. 26). Au titre des répertoires d'action mobilisables figurent notamment le boycott et la manifestation.

O. Fillieule signale le fait qu'une action protestataire est « toujours le résultat de processus sociaux fluctuants » dont il souligne également la dimension transitoire. Selon lui, « les mobilisations sont d'abord des *formes d'action* et non pas un ensemble de *dispositions*. En effet, l'activisme individuel est un phénomène transitoire à la fois en intensité et du point de vue de la durée, qui évolue en fonction de variables contextuelles et situationnelles, qu'elles soient d'ordre social ou individuel. Il faut donc replacer l'activisme individuel au centre de l'analyse si l'on veut expliquer les fluctuations des mouvements – en nombre d'adhérents et de participants, en nombre d'actions, etc. » (Fillieule, 1997, p.22). Il invite ainsi à réexaminer tout activisme individuel, y compris la manifestation, à l'aune des logiques collectives de mobilisation.

1.2.L'ACTIVISME : UN MECANISME DE CONTESTATION AU SEIN D'UNE FILIERE

A partir de l'étude du secteur sanitaire et du cas particulier de la mobilisation autour des maladies rares Chalamon (2009) étudie la mise en exergue d'un mouvement contestataire. L'objectif de l'auteur est la mise en évidence des facteurs explicatifs de l'émergence d'une contestation organisée, du mécontentement à l'action collective. D'après Chalamon (2009), il doit y avoir des facteurs d'opportunité facilitant l'émergence d'une contestation. Ces facteurs sont triples. Dans un premier temps, l'auteur insiste sur l'importance de mécanismes environnementaux facilitateurs. Les mécanismes environnementaux s'ils sont nécessaires ne restent pas suffisants pour assurer la pérennité de ces mouvements (Chalamon, 2009). Le second facteur d'opportunité réside dans une vision commune de l'action à mener. Le mécontentement ne suffit pas à la mise en place d'une mobilisation, il est nécessaire de développer des croyances culturelles communes entre les acteurs.

Les communautés (Marti et al., 2013) sont notamment impactées par des croyances culturelles propres et peuvent, en outre, constituer un terreau propice à la mobilisation. Le cas de la filière hippique s'inscrit dans ce processus. La filière hippique est d'abord un exemple de communauté de passionnés (Chevalier et Dussart, 2002), au sein de laquelle évoluent des dynasties familiales et perdurent des codes sociocommunautaires inconnus des néophytes (Cassidy, 2002 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 2001). L'appartenance des acteurs économiques

de cette filière à une communauté agricole institutionnalisée fortement ancrée en termes de pratiques (Lagarde, 2006) justifie de nombreux comportements observés, dont un fort sentiment d'appropriation des problèmes de la filière et un fort engagement.

Aussi, la rupture du lien de confiance peut-elle déstabiliser le pouvoir en place au sein d'une corporation. Jameux (1998) met en relation le pouvoir et la confiance en limitant son analyse du pouvoir à l'autorité. L'instauration d'une relation de pouvoir nécessite d'instaurer un climat de confiance entre les parties prenantes. L'existence de mécanismes relationnels et de structures de mobilisation comme d'opportunité observée par Chalamon (2009) s'appuie sur ces relations de pouvoir et la confiance entre les parties prenantes. Contestant Williamson (1993) qui considère la confiance comme un élément superflu dans les rapports économiques, une bonne analyse étant fondée sur les seuls calculs des intérêts individuels, Jameux (1998) souligne que la confiance doit être établie entre les différentes parties prenantes d'autant plus que l'environnement dans lequel elles évoluent est très incertain. Si le contrôle est davantage orienté vers l'anticipation, le calcul et la vérification de tous les faits et gestes, la confiance correspond à une attitude d'abandon ou de relâchement (Trépo et Dumond, 1998).

Le phénomène observé dans la filière hippique rappelle les mouvements contestataires étudiés chez les actionnaires minoritaires pour leur influence sur la gouvernance des entreprises. Étudié pour la première fois en France par Girard (2001), l'activisme actionnarial se définit comme l'ensemble des procédures engagées par les actionnaires pour modifier certaines caractéristiques de l'entreprise (Girard et Le Maux, 2007).

La vision des actionnaires masqués et passifs au sens de Berle et Means (1932)¹ a progressivement évolué et cela s'explique notamment par l'arrivée des investisseurs institutionnels des actionnaires dans le capital des entreprises. L'activisme des actionnaires est également à l'origine de ce changement. L'activisme des actionnaires minoritaires s'est développé autour de batailles de procurations par des actionnaires dissidents (Girard, 2001). L'environnement légal ainsi que les médias jouent un rôle déterminant dans l'essor de ce phénomène. Par définition, l'objectif principal de l'activisme actionnarial est d'augmenter la performance financière de la firme ou d'influencer sa gouvernance. Concrètement, il se caractérise soit par une pression exercée sur l'entreprise, soit par le refus d'un vote (Girard, 2001). Ces deux registres relèvent de la prise de paroles, la défection (la vente de leurs

¹ L'ouvrage de Berle et Means (1932), considéré comme l'un des fondateurs des théories sur la gouvernance des entreprises, introduit le modèle des firmes managériales dans lesquelles il y a, par nature, une séparation entre les fonctions de décision et de contrôle, et où l'actionnariat est dispersé.

actions) pourrait s'apparenter à une forme de « vote avec les pieds » puisque les actionnaires font le choix de quitter le capital de l'entreprise. Finalement, les travaux portant sur l'activisme actionnarial observent le processus selon lequel des acteurs isolés soumis à une asymétrie d'information et ayant potentiellement des intérêts divergents (Albouy et Schatt, 2009) cherchent à se regrouper et à faire entendre leurs voix voire à constituer un contre-pouvoir au sein de l'entreprise, l'activisme étant plutôt considéré dans une logique défensive (Huynh, 2010).

En faisant le lien entre activisme et engagement actionnarial, Girard et Le Maux (2007) mettent en lumière le rôle des compétences des actionnaires activistes dans l'évolution socialement responsable du système de gouvernance. Le niveau de compétence expliquerait le fait que les actionnaires minoritaires s'engagent ou non dans le processus d'activisme.

L'activisme étudié ici est restreint à un secteur d'activité spécifique et se concentre sur deux acteurs principaux dont un think tank. L'expertise, son recours voire sa production, constitue un élément central des Think Tanks, qui a vocation à interpeller les pouvoirs publics sur des politiques publiques, par définition sectorielles. En France, contrairement aux Etats-Unis l'Etat dispose du monopole de l'expertise légitime. Les décisions en matière d'action publique s'appuient par une expertise sectorielle produite par des agences parapubliques. Dans ce cadre, la maîtrise de l'information et d'une terminologie savante constitue une source de légitimation importante pour les nouveaux mouvements et les groupes de pression (Béland et Viriot Durandal, 2003). L'expertise fait partie des ressources à maîtriser pour intervenir dans le champ des politiques publiques. Elle constitue un « enjeu de pouvoir » (Neveu, 2005).

La particularité du secteur hippique et plus spécifiquement le milieu des écuries de courses réside dans la poursuite de pratiques ancestrales rarement remise en cause. De même les institutions semblaient jusqu'alors parfaitement répondre aux attentes des socio-professionnels. Or nous sommes aujourd'hui face à une contestation générale de la profession face aux instances de gouvernance. Il convient donc de comprendre les mécanismes existants qui ont conduit à la mise en place de structures de mobilisation.

2. METHODOLOGIE & PRESENTATION DU TERRAIN

2.1. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie adoptée repose sur une démarche inductive et qualitative. Le choix d'une démarche qualitative répond à une volonté de connaissance et d'appropriation d'un milieu particulier dans un contexte bien spécifique (Hlady Rispal et Jouison-Laffitte, 2015), sociologiquement fermé et empreint de traditions communautaires fortes. La dimension inductive est liée à la faible quantité de travaux rédigés sur la filière hippique. Elle répond à la nécessité pour les auteurs d'identifier la nature des relations entre les acteurs observés sur un terrain, puis les modes de régulation du système observé (Crozier et Friedberg, 1977).

Cette recherche a été guidée d'abord par l'expérience du terrain, les auteurs de ce papier travaillant sur la filière hippique depuis de nombreuses années. La presse spécialisée (*Paris-Tuf, Jour de Galop*) constitue une première source d'informations. La lecture quotidienne de médias rédigés et lus par les socio-professionnels étudiés permet de comprendre les caractéristiques du champ d'étude et de mettre en lumière les « zones critiques ou de conflits » du terrain (Crozier et Friedberg, 1977). C'est ainsi que l'émergence d'une contestation des acteurs de la filière hippique à l'égard de leur gouvernance a pu être constatée et étudiée dès ses débuts, à l'automne 2016. C'est également cette veille constante du terrain qui a permis d'identifier les agents les plus visibles de la contestation.

Cette expérience du terrain a été complétée par une analyse documentaire de deux ordres. La première étape de l'analyse a eu pour objectif de reconstruire de l'intérieur la logique des situations et comportements observés sur le terrain (Crozier et Friedberg, 1977). Pour ce faire, le choix a été fait d'analyser le discours public tenu par les acteurs de la contestation. Trois principales sources documentaires ont été analysées : les communiqués et interviews parus dans la presse spécialisée ou nationale, les sites internet ou blogs tenus par les acteurs observés, enfin leurs comptes Twitter pour faire le lien entre l'actualité hippique et leur propre actualité. Une analyse de contenu a été réalisée pour identifier l'argumentation et les éléments de langage déployés par les acteurs. Deux acteurs ont été notamment retenus pour l'analyse, du fait de leur visibilité dans les médias : Equistratis, cellule de think tank créée en novembre 2016, et le Comité de réaction des Jeunes Professionnels du Cheval, association créée en mars 2017. L'approche institutionnelle (par les organisations) a été privilégiée sur

l'approche individuelle (par les acteurs isolés) en raison à la fois de la disponibilité des données à exploiter et des enjeux à couvrir (les formes plus que les motifs de la mobilisation). La seconde étape de l'analyse porte sur la presse nationale quotidienne. L'objectif est ici d'établir une corrélation entre l'ampleur du mouvement contestataire tel que ressenti dans la filière et sa prise en compte et donc son objectivation dans une presse non spécialisée. Une analyse chronologique de la presse quotidienne nationale a donc été réalisée sur la base des mots clés de recherche : France Galop et Equestratis. Une analyse élargie à d'autres acteurs contestataires sera réalisée à l'avenir. L'objectif était ici de déterminer l'audience nationale (hors champ d'étude) de l'acteur le plus visible de la contestation (Equestratis), en opposition à la gouvernance de la filière représentée par France Galop. La période de recherche a été définie sur les années 2016 et 2017 dans leur intégralité. Ce travail a permis de restreindre le conflit observé à une période précise en corrélant l'actualité issue à la fois de la presse spécialisée et de la presse nationale : de la publication d'un Rapport de la Cour des Comptes sur la filière hippique (octobre 2016) au vote du budget 2018 de France Galop (octobre 2017). L'intérêt de cette deuxième étape de l'analyse réside également dans la volonté de corroborer les informations recueillies par le biais des prises de position publiques et d'établir une chronologie précise des événements. Cette méthodologie a déjà été utilisée dans le cadre de recherches sur les mouvements de contestation (Chalmon, 2009). L'ensemble du corpus de documents a été traité et condensé sous forme de récit.

Comme suggéré par Crozier et Friedberg (1977), les paragraphes qui suivent sont issus d'une lecture quotidienne de la presse spécialisée et d'une présence régulière et attentive sur les lieux d'exercice des professionnels (hippodromes, lieux de rencontre, etc.).

2.2. PRESENTATION DU TERRAIN : UNE CARTOGRAPHIE DE L'ACTIVISME

Majoritairement issu des acteurs socio-professionnels de la filière, l'activisme étudié dans cette recherche est porté de plusieurs façons. Il est d'abord porté individuellement et de façon isolée par des prises de position publiques. Si ce phénomène est observable sur les réseaux sociaux, il est difficilement mesurable sur le seul critère du nombre d'individus s'exprimant sur ces médias. Les réseaux habituels (Twitter, Facebook, Instagram) ne distinguent par ailleurs pas toujours le statut personnel du statut professionnel de celui qui s'exprime et rend plus complexe encore l'interprétation des propos tenus. En revanche, le suivi de la presse spécialisée démontre une contestation isolée accrue. Chaque jour, le quotidien spécialisé Paris-Turf présente dans sa première page un encart de libre expression nommé Point de vue. Les professionnels ont pris l'habitude d'exprimer leurs opinions via cet espace, profitant de sa

forte audience dans le milieu des courses. Souvent, un sujet est débattu dans plusieurs numéros consécutifs, sous forme de réponses. Il s'agit bien souvent de constats de la santé vacillante de la filière hippique (baisse de l'affluence sur les hippodromes, baisse des paris sportifs) ou de critiques à l'égard de la gouvernance de la filière. Des parieurs profitent également de cette tribune pour critiquer notamment les stratégies déployées par le PMU, les nouveaux types de paris offerts, ou mettre en lumière certains dysfonctionnements. L'analyse de cette tribune montre à quel point les courses constituent une chaîne globale composée de plusieurs maillons dont chacun a une grande importance et une fonction bien spécifique. Les critiques déployées par les turfistes sont souvent éloignées de celles déployées par les socio professionnels et font pourtant partie d'un tout, les parieurs étant la base financière de l'ensemble de la filière.

L'activisme est également porté de façon collective, dont nous observons deux niveaux de contestation collective. Le premier niveau est celui d'une contestation peu structurée, qui prend la forme de rencontres informelles par exemple sur les lieux de rencontre professionnels comme les centres d'entraînement ou les hippodromes. Cet activisme est finalement le résultat de l'agrégation d'individus impliqués professionnellement et émotionnellement. Il est permis notamment par l'attachement fort et commun des socio professionnels à leur travail, caractéristique des communautés de passionnés.

Beaucoup plus récent, le second niveau est celui d'une contestation structurée, qui s'organise de plusieurs façons. La création d'associations est une voie exploitée par certains acteurs de la filière. Deux organisations ont notamment trouvé un écho à la fois dans les réseaux sociaux et dans la presse spécialisée et ont retenu notre attention justement pour leur visibilité. La première, Equistratis, se définit comme un think-tank et se rend visible via un site internet, un compte Facebook et un compte Twitter (886 abonnés en janvier 2018). La seconde, le Comité de Réaction des Jeunes Professionnels de la Filière Cheval (JPFC) est présente sur les mêmes médias : site internet, compte Facebook, compte Twitter (1175 abonnés en janvier 2018). Ces associations tentent de mobiliser et fédérer les socio professionnels (en ce qui concerne les JPFC) voire une base plus large de la filière dont les parieurs (en ce qui concerne Equistratis) en organisant des réunions d'information et de discussions (Equistratis) ou des manifestations de rue (JPFC). Ces associations affichent une ambition fédératrice. Les missions que ces deux associations revendiquent sont pour certaines communes (mise en place de réformes notamment), pour d'autres divergentes. Par exemple, si Equistratis insiste sur un objectif autre que celui de la représentation institutionnelle, les JPFC

s'engagent dans cette voie en proposant des membres aux prochaines élections des représentants de la filière (fin janvier 2018).

Nous présentons ci-dessous une chronologie des faits sur la période analysée, volontairement délimitée d'octobre 2016 à octobre 2017.

Tableau 1 : Chronologie des faits marquants relatifs à la filière hippique (10.2016-10.2017)

Date	Événement
Octobre 2016	Remise du rapport de la Cour des Comptes sur la régulation des jeux d'argent et de hasard
19.11.2016	Création d'Equistratis, "think tank de la filière hippique". Objectif : "construire une expertise collective, évaluer les diverses réflexions et impulser une dynamique d'évolution salvatrice." Cause : crise économique de la filière, mise à mal par les pertes record des sociétés-mères (FG et SECF/Le Trot) ces six dernières années.
Février 2017	Remise du Rapport parlementaire Juanico-Myard sur l'évaluation de la régulation des jeux d'argent et de hasard
Mars 2017	Création des Jeunes Professionnels Filière Cheval (JPFC), association représentant "la base de la filière"
31.03.2017	Succès de la manifestation organisée par le JPFC pour la suspension du projet de Live Betting de la FDJ
12.06.2017	Franc succès de la conférence d'Equistratis sur l'hippodrome d'Alençon
13.06.2017	Equistratis présente son projet : critique des erreurs stratégiques du PMU (politique de multiplication des jeux hippiques), demande de création d'une délégation interministérielle au lieu des six ministères de tutelle de la filière et ambition de remplir les hippodromes de spectateurs
25.07.2017	Lancement de la stratégie de délégitimation des instances dirigeantes par Equistratis
01.09.2017	Annulation de l'épreuve phare de la réunion de Zonza en raison d'un appel au boycott suivi des faits par les propriétaires.
19.09.2016	Démission annoncée du président du PMU, Xavier Hürstel.
30.10.2017	Réunion de courses organisée sur l'hippodrome de Saint-Cloud annulée à la suite des protestations du plan d'économies de FG par un groupe de socio-professionnels
31.10.2017	Le conseil d'administration de FG amende profondément le plan d'économie de 25 Millions d'euros, en intégrant les doléances des contestataires (relatives aux indemnités de transport et des primes propriétaires et éleveurs).

Au-delà de la seule identification des leaders de la mobilisation et de la chronologie des faits, il s'agit d'analyser les répertoires d'action prévalant au regroupement d'agents isolés pour contester la gouvernance de la fédération et son impact sur le processus de création de valeur. La partie suivante analyse les répertoires d'action mobilisés par l'ensemble de ces acteurs contestataires.

3. RESULTATS : ANALYSE DES FAITS

L'analyse des événements contestataires qui ont touché la filière entre octobre 2016 et octobre 2017 a mis en lumière le déploiement inédit d'un activisme dans la filière hippique. Dans cette section, nous analysons les différentes formes prises par l'activisme dans cette filière, en mettant en lumière d'une part la montée en puissance et la structuration de la contestation, d'autre part les répertoires d'action mobilisés par les contestataires.

3.1. LOYALISME PLUTOT QU'EXIT

La chronologie des faits présentée dans la seconde section montre l'appropriation de la contestation par les acteurs concernés et révèle l'escalade des répertoires d'action.

La publication du Rapport des Comptes constitue sans conteste le point de départ de la contestation. Ce que plusieurs acteurs isolés dénonçaient sous forme de critiques intuitives prend à ce moment une forme officielle, publique, chiffrée et argumentée. Le fait qu'une association se proclamant think-tank (Equistratis) se crée moins d'un mois après la publication du rapport est révélatrice de l'importance de la contestation latente. La vive croissance du nombre de membres soutenant cette association et la rapide présentation de premiers travaux en assemblée (juin 2017) dévoilent l'ampleur des envies de mobilisation et d'activisme.

Parallèlement et tout aussi rapidement, la décision prise par la Française des Jeux d'introduire une nouvelle forme de paris en ligne susceptible de nuire à la santé financière de la filière et sa dénonciation par un rapport public (février 2017) a généré la création d'une association de professionnels (JPFC, mars 2017) et l'organisation moins d'un mois après d'une manifestation dans Paris, à laquelle se sont rendus 4000 socio-professionnels. Là encore, la chronologie révèle l'ampleur de la contestation latente puis exprimée. Dans les deux cas, la mobilisation est issue de la publication d'un rapport officiel et s'appuie sur des structures de mobilisation nouvellement créées.

La suite de la chronologie met en lumière l'escalade des répertoires d'action. Une fois les premiers jalons de la contestation posés, les structures contestataires ont déployé des moyens leur permettant de continuer à exister. La prise de parole est mobilisée comme un premier recours pour éviter la défection de l'ensemble des acteurs concernés. L'organisation de rencontres dans le cadre des associations est ainsi envisagée comme un moyen de fédérer.

« Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement pour participer à cette réunion, et à ceux qui ont suivi le direct sur @francesire. Nous sommes 700, plus nous serons nombreux et

plus nous aurons de poids pour faire avancer les choses ... malgré les obstacles » (Equistratis, Twitter, 16/11/2017).

L'organisation de réunions d'information réside dans la volonté de prendre une part plus importante dans le leadership de la contestation. En effet l'appel à la participation à ces réunions suppose que le travail de collecte de l'information a été fait en amont par l'association pour être présenté aux spectateurs de la réunion. Elle renforce la crédibilité des structures contestataires.

« Sous l'impulsion de Jean-Philippe Raffegeau, des jeunes pros mayennais, soucieux de leur avenir, ont tenu à rencontrer les JPFC. Durant cette réunion d'informations, tous les sujets cruciaux ont été développés. En est ressortie une grande envie de leur part de nous rejoindre » (JPFC, Twitter, 08/06/2017).

L'appel à une mobilisation générale et nationale, traduit par l'organisation d'une manifestation dans les rues de Paris doit être comprise comme une volonté de contestation collective et structurée en quête de crédibilité. Elle est une étape vers la légitimation de la contestation et préfigure l'engagement vers l'union et la force qui en découle.

« C'est grâce à des échanges comme celui-ci, sur le terrain, que nous pouvons construire notre avenir ensemble ! » (JPFC, Twitter, 08/06/2017).

« Ce qui a été obtenu le 29 Mars l'a été grâce à l'union. A l'inverse, nous pouvons tout perdre en nous désunissant ainsi. Nous ne survivrons pas si, à la crise économique s'ajoute une crise politique » (JPFC, 14/06/2017)

Enfin, la grève relativement inattendue survenue sur l'hippodrome de Saint Cloud à l'automne 2017 est révélatrice de la force de l'engagement puis, au fur et à mesure de la journée, de la force de l'union. La séquence, suivie heure par heure, est éloquente. D'une discussion (*voise*) entamée entre quelques professionnels regroupés à l'entrée du paddock a émergé une plainte générale sur les annonces de la veille faites par France Galop, qui s'est progressivement transformée en plainte éparse et très bruyante de la part de tous les socio professionnels venus rejoindre les rangs du cercle initial. Le Président de France Galop Edouard de Rothschild et son directeur général ont alors décidé d'organiser une réunion en petit comité, choisissant entre autres des représentants de la filière. A l'issue de la réunion, un compromis semblait avoir été passé. Pourtant, devant la force accrue de la contestation, le Président et son directeur ont fini par rejoindre de nouveau les professionnels réunis dans le paddock et de plus en plus nombreux (plusieurs dizaines). Ces derniers commençaient à retarder le début de la journée hippique. Ils ont alors été interpellés pendant de très longues

minutes (presque une heure) sur les décisions prises, des justifications étant demandées. C'est ainsi que plusieurs acteurs, l'un transporteur de chevaux, l'autre entraîneur, un autre agent de jockey, ont contribué au débat en décrivant leur quotidien et les difficultés nées des récentes décisions de la gouvernance. Parmi les preneurs de parole, tous n'étaient pas membres des instances de représentations ou des associations activistes. Pourtant, c'est par le nombre regroupé autour du paddock que la grève a pu être décidée. Le lendemain, France Galop faisait marche arrière.

Un premier résultat est donc celui des efforts de structuration d'une action collective fait par l'ensemble des acteurs : de la discussion informelle et conviviale, à la prise en main du leadership de l'action collective, au boycott. Ce boycott révèle notamment la sensation d'impasse dans laquelle se sont trouvés les acteurs. Il est en effet propre aux situations de monopole, tout comme la loyauté. Chez Hirschman, le boycott fait partie des mesures les plus coûteuses, tant pour l'individu que pour l'organisation. « Menace de défection effectivement mise à exécution », « expressément dans le but de d'amener un changement d'orientation de l'organisation qui en fait l'objet », il combine défection et prise de paroles. C'est donc un moyen temporaire d'exercer une pression sur une structure (Hirschman, 1995, p. 137). Rare en France contrairement par exemple aux Etats-Unis (Trautmann, 2004), le boycott est comme souvent accompagné de « tactiques d'accompagnement » (Jasper, 1997) qui facilitent l'expression d'une indignation.

Nous allons désormais mettre en lumière les arguments déployés par les contestataires pour faire entendre et légitimer leur activisme.

3.2. COMBINAISON DU VOICE ET DE L'EXIT

L'analyse de contenu de la communication des associations étudiées met en lumière plusieurs éléments. Parmi eux, deux sont particulièrement récurrents et partagés par l'ensemble des acteurs contestataires.

En premier lieu, aussi bien dans les communiqués que dans les propos échangés lors de la grève sur l'hippodrome de Saint Cloud, l'insistance avec laquelle plusieurs des acteurs interpellent les dirigeants sur le décalage entre leurs quotidiens respectifs induit une remise en cause de la représentativité des élites et de leur légitimité à parler au nom de la filière.

« Vous êtes très loin de ce qu'on vit » (Transporteur de chevaux)

« Vous ne vous rendez pas compte de ce que ça représente pour nous. Je me lève tous les matins dans le froid, dans la pluie » (Entraîneur)

« Vous défendez votre caviar, on défend notre bout de pain » (Entraîneur)

Ces critiques visent à dénoncer un certain élitisme dans le système en place. Les professionnels reprochent aux instances, n'étant jamais sur le terrain, de ne cerner ni les enjeux ni les conséquences réelles de leurs décisions. L'argument avancé est donc une forme d'establishment qui, par son manque de représentativité de la majorité des socio professionnels, génère une défiance à l'égard des élites. Cette défiance semble accrue par le contexte de crise économique.

« Ce n'est pas un secteur en crise mais un système de gouvernance en crise » (M. Carles, Equistratis, 25.07.2017).

Pour dépasser le clivage, les associations proposent, de le dépasser en proposant de fédérer l'ensemble des acteurs. L'intégration de tous les acteurs de la filière est proposée à maintes reprises, sous la forme de débats par exemple.

« Lors de la réunion publique LeTrot organisée ce vendredi après-midi à Cabourg, les JPFC poseront des questions aux membres du Conseil d'Administration sur leur stratégie pour l'avenir des Courses et de la Filière Cheval. Nous attendons d'eux de sérieux éclaircissements sur des sujets majeurs. » (JPFC, Twitter, 20/07/2017).

Ce décalage entre les instances de représentation et les socio professionnels est d'ailleurs un élément de communication repris par la gouvernance. Ainsi, dans un communiqué faisant suite au boycott survenu à Saint Cloud à l'automne 2017, le Président de France Galop se veut rassembleur :

« Nous mesurons l'importance de l'effort demandé. Nous avons tous voulu servir l'intérêt général, sans clivage, ni exclusion. Je salue l'action des administrateurs qui ont adopté à l'unanimité ce plan. C'est un motif de confiance pour l'avenir du galop. Nous ne réussissons que si nous demeurons rassemblés. » (Communiqué de E. de Rothschild du 30.10.2017, qui fait suite à la grève survenue sur l'hippodrome de Saint Cloud).

En second lieu, les contestataires dépassent le cadre de la critique de l'establishment en soulignant ce qu'ils considèrent comme de mauvaises décisions de gestion. La critique ici porte sur la compétence de la gouvernance. Ne sont pas dénoncées les compétences individuelles des dirigeants mais les stratégies déployées. Le point de départ de la contestation est d'ailleurs bien celui du rapport remis par la Cour des Comptes. Dès l'été 2017 ; Equistratis élabore sept objectifs permettant de dépasser la crise de la filière.

« 1 - Mise en place d'un pôle de pilotage commun ; 2 - Création d'une comptabilité analytique et d'un contrôle de gestion ; 3 - Recentrage des activités du PMU ; 4 - Exploitation du modèle d'optimisation ; 5 - Création d'une délégation interministérielle à la filière équine ; 6 - Institution d'une autorité de régulation des jeux ; 7 - Création d'un pôle de valorisation des hippodromes » (stratégie d'Equistratis au 25.07.2017).

Les contestataires, isolés comme regroupés en association, critiquent notamment les stratégies de communication déployées par le PMU. Les propositions de nouveaux modes de paris basés sur le hasard plutôt que sur la connaissance des chevaux et du sport hippique sont, pour les associations de parieurs et plusieurs turfistes membres des associations contestataires, néfastes à la filière car susceptibles de faire diminuer les enjeux liés aux paris sportifs.

Quelle surprise, *mais puisqu'on vous dit depuis plusieurs années que nous allons droit et à la vitesse de la lumière dans le mur, mais vous persistez dans tout ce qui est néfaste et destructeur, simplement parce que les décideurs méconnaissent totalement les attentes turfistes* » (Tweet d'un entraîneur très suivi sur les réseaux sociaux, relayé par le compte Twitter d'Equistratis, 17/12/2017).

Parmi les reproches faits figure celui du manque de connaissance de la base de la filière, les turfistes.

« *Témoignage de parieurs : "Les horaires des courses sont décisifs ! A 12h30, je mange. Je ne parie pas ! "* » (Equistratis, Twitter, 15/11/2017).

Les contestataires demandent le remplacement des membres de la gouvernance par des spécialistes.

« *La filière hippique a besoin d'un "chef d'entreprise" et non d'un directeur du Trésor pour redresser la situation !* » (Equistratis, Twitter, 24/07/2017).

Comme évoqué dans la littérature, le niveau de compétence apparaît comme un facteur explicatif de l'activisme, qu'il s'agisse des mouvements contestataires sociaux ou par exemple de l'activisme actionnarial. En l'occurrence, dans la filière étudiée, l'intermédiation d'une expertise (incarnée par un *think tank* ayant une audience accrue) constitue un levier de la contestation.

Un second résultat repose sur les modalités de dé-légitimation des instances de gouvernance. L'objectif latent de cette critique formulée à l'égard du mode d'accès au pouvoir est de délégitimer la gouvernance actuelle. La remise en cause de la représentativité sociale et des compétences de la gouvernance vise précisément à remettre en cause la légitimité de la gouvernance en vue de défendre les intérêts de l'ensemble de la filière. Dans ce cadre, le rôle de l'expertise pourrait donc s'avérer décisif.

3.3.L'APPEL AU « DO » VOIRE AU BOYCOTT COMME REPONSE A L'URGENCE

Un constat majeur de cette recherche est l'ampleur prise par le mouvement contestataire et la rapidité de la mobilisation. L'une des explications réside dans l'engagement fort et émotionnel des parties prenantes, qui ont un fort sentiment d'appartenance à leur filière.

« L'avenir qui se joue aujourd'hui est plus le nôtre que celui de ceux qui nous dirigent et c'est la seule chose pour laquelle notre considération ne faiblira jamais. » (JFPC, Twitter, 14/06/2017).

« Les courses hippiques rassemblent des actifs, des savoir-faire et des potentiels formidables pour l'avenir de nos territoires ! » (Equistratis, Twitter, 03/07/2017).

Les mouvements contestataires de la filière prennent de l'ampleur en insistant sur l'urgence à trouver des solutions. Qu'il s'agisse des « Point de vue » publiés dans la presse spécialisée quotidiennement ou de la communication des associations contestataires, le catastrophisme est de mise. Plusieurs prises de parole incluent les expressions du type « ceci n'est pas une fatalité » tout en insistant sur l'urgence absolue de décisions pertinentes pour la filière, voire de réformes. L'appel à la manifestation du Comité des JPFC repose sur l'urgence de la réaction face à la décision déjà actée de la Française des Jeux.

« Notre objectif : réformer afin de relancer les Courses, une nécessité ! » (JPFC, Twitter, 20/07/17).

Pour fédérer, le think-tank Equistratis n'hésite pas à organiser des réunions publiques. Ces réunions sont toujours organisées sur le terrain des socio professionnels conviés, à savoir des hippodromes. L'interprétation que nous faisons de ce choix² est celle de l'accessibilité de l'organisation et de la volonté d'impliquer l'ensemble de la filière sur un lieu qui les réunit, socio-professionnels autant que turfistes. Elle est également celle de la conscience du travail à accomplir. Il ne s'agit pas d'une réunion de l'establishment critiqué, au sein de locaux feutrés, mais bien d'une réunion de travail sur le lieu emblématique du travail des professionnels de la filière.

Les activistes structurés en associations prennent également le temps de répondre aux critiques revendiquant l'absence d'intérêts politiques ou institutionnels personnels. Ils prétendent agir pour le bien public de la filière.

« Equistratis en étant resté indépendant des Sociétés Mères, a une liberté de pensée et de parole ! » (Equistratis, Twitter, 15/11/2017)

² Cette recherche s'appuie sur une méthodologie de collecte d'articles et de communiqués. Nous n'avons donc pas effectué d'entretiens qui à ce jour nous permettrait d'infirmer ou confirmer notre interprétation.

A ce niveau de contestation, l'activisme s'appuie sur le soutien de socio-professionnels reconnus, l'idée claire étant de confirmer non seulement la pertinence mais également la légitimité de la démarche. Pour ce faire, les « activistes associatifs » s'appuient sur un réseau de personnalités influentes du monde des courses. L'étude détaillée des membres soutenant les deux associations révèle un engagement fort de la part de socio professionnels. De façon systématique, les organisations sont soutenues par des personnalités influentes de la filière, pour la plupart membres cotisants de la cellule de réflexion. Ceux-ci s'apparentent ainsi à des relais ou leaders d'opinion susceptibles à terme de prendre le relais des instances de gouvernance en place. Ainsi, Donatien Sourdeau de Beauregard, co-président d'Equistratis, plaide en faveur d'une reprise en mains de la filière par ses socio-professionnels et en appelle au renouvellement de ses représentants :

« Parmi tous les enjeux qui nous attendent en 2018, un me tient particulièrement à cœur, celui de l'engagement des socioprofessionnels pour participer à la reprise en main de notre destin. La crise que nous traversons n'est pas que financière, elle est également morale. C'est pourquoi à l'aube de la nouvelle année, je formulerai le vœu qu'il y ait un renouvellement des hommes et des femmes qui s'impliquent dans la filière. Depuis peu, la défiance vis-à-vis de la gouvernance actuelle se double du désengagement, alors que c'est maintenant que la filière a besoin d'hommes neufs. » (Le Parisien, 23/12/17)

Le troisième résultat est qu'au regard de l'audience obtenue par les différentes formes d'activisme rencontrées dans la filière, il nous apparaît clair que l'expression de la contestation est susceptible de mener à terme à un renouvellement des représentants (circulation des élites), au sein d'une structure à réformer.

4. DISCUSSION & PERSPECTIVES

Le conflit touchant la filière hippique à l'automne 2017 illustre la délégitimation des formes traditionnelles de représentation des intérêts de la filière. La controverse rend également visible la gradation/ escalade dans la mobilisation, à travers la radicalisation des répertoires d'action mobilisés. Le répertoire d'action des socio-professionnels de la filière est lui aussi émergent car leurs pratiques sont certes militantes et corrélées au contexte national mais pas encore construites socialement (Tilly, 1986).

L'analyse des faits dévoile d'abord une forte loyauté au sein de la filière au monde du cheval (causée par la passion), qui se traduit jusque dans les répertoires d'action mobilisés dans le mouvement de contestation. Plus accessoirement, peut-on considérer que l'annulation de courses (boycott) comprend, en plus de l'articulation voice-exit propre au boycott, une forme d'exit de la part des entraîneurs, en tant que renoncement à une partie de leurs revenus ?

En analogie avec le terme de « contre-pouvoirs sociaux » (Béland et Viriot Durandal, 2003), celui de contre-pouvoir intra-corporatiste pourrait sans doute qualifier Equistratis. Dans son ambition, elle défend des biens matériels et immatériels exclusivement liés à une filière professionnelle, ce qui justifie le recours au terme de corporatisme qui conjugue appartenance à un corps de métier et défense de son influence. La défense de la filière passe par un mode d'interpellation des pouvoirs publics qui supprime les instances officielles de représentation de la filière en direction des pouvoirs publics. Par son usage des plateformes numériques de réseaux sociaux, Equistratis mobilise les socio-professionnels des courses hippiques tout autant qu'il s'adresse directement à la tutelle des fédérations hippiques, les ministères compétents.

Equistratis peut être perçu comme une substitution des acteurs traditionnels non pas dans l'institutionnalisation mais dans l'expression, dans la traduction de la cause des acteurs traditionnels. Il ne s'agit pas d'une volonté de management alternatif comme décrit par la littérature sur les « nouveaux mouvements sociaux » mais d'une volonté de substitution du pouvoir institutionnel ou seulement de prise en compte dans et par les instances, de leurs intérêts.

Le discours d'Equistratis est peu modéré pour un Think tank. Par l'exploitation du sentiment d'empathie ainsi que le « déplacement du débat politique vers un niveau éthique » (Desmoulin, 2009, p. 19), il relève davantage du registre de la scandalisation, particulièrement opérant dans l'espace médiatique. Par ailleurs, Equistratis combine les quatre principaux types d'expertise d'un think tank (Béland et Viriot Durandal, 2003). L'expertise scientifique et institutionnelle (qui implique une maîtrise du champ administratif et politique) est mise au service d'une stratégie d'incitation et de sensibilisation, servie notamment par une communication offensive via les réseaux sociaux.

Est-ce parce que le conflit prend une tournure politique que cette première controverse trouve une issue favorable au dialogue ? La dimension politique relève d'une part de la

dimension sociale, avec une lecture marxienne du conflit, d'autre part de sa médiatisation qui permet un relais de la défense de la cause par certains parlementaires voire rend la cause audible aux oreilles du Président de la République.

Le renouvellement partiel du personnel politique à l'issue des élections présidentielle puis législative du printemps 2017 paraît constituer une structure d'opportunités politique favorable aux socio-professionnels de la filière. L'existence de think tank signe l'ouverture de l'Etat à une expertise issue de la société civile. La prise en compte de leurs propositions dans le domaine des politiques publiques atteste d'une « rationalisation du processus de décision » (Desmoulins, 2009, p. 12) étatique, qui valorise le pouvoir politique.

La démarche inductive adoptée permet de décrire un contexte particulier et très récent, sur un secteur méconnu en sciences de gestion. Cette forme d'activisme se prête à une analyse en termes de structure des opportunités politiques (internes à la filière) qui permettraient d'éclairer également les motifs de la mobilisation. La conjugaison de la radicalisation de la forme d'expression de la contestation, combinée à une interpellation directe des pouvoirs publics, qui y répondent positivement (traduction politique d'une cause corporatiste) offre une issue optimiste à ce premier conflit. Le projet de budget à l'origine du conflit retiré, le conflit désescalade et le dialogue paraît renoué entre les socio-professionnels et la gouvernance, autour de l'intérêt général de la filière.

L'activisme évoqué ici pourrait s'avérer émergent et conduire, à terme, à un renouvellement partiel des représentants de la filière au sein des instances de gouvernance. Il n'est pas exclu que, conjugué à une structure d'opportunités politique nationale favorable à la représentation de certains intérêts économiques, il brise la forte reproduction sociale, ancrée dans l'aristocratie, caractéristique de cette filière, permettant la circulation des élites (Pareto) en son sein.

BIBLIOGRAPHIE

Albouy, M. et A. Schatt, (2009), Activisme et Proxy Fight. Quand les actionnaires déclarent la guerre au management, *Revue Française de Gestion*, 35 : 198-199, 297-315.

- Bajoit, G. (1988), Exit, Voice, Loyalty... and Apathy : Les réactions individuelles au mécontentement, *Revue Française De Sociologie*, 29 : 2, 325-345
- Balas, N. (2014), Éléments pour une analyse des controverses stratégiques, *Revue Française De Gestion*, 40 : 240, 63-79.
- Béland, D. et J.P. Viriot Durandal (2003), L'expertise comme pouvoir : le cas des organisations de retraités face aux politiques publiques en France et aux États-Unis, *Lien social et politiques*, 50, 105-123.
- Cassidy, R. (2002), The social practice of racehorse breeding, *Society and Animals*, 10: 2, 151-171.
- Chalamon, I. (2009), Formation de la contestation et action collective : Le cas des maladies rares, *Revue Française de Gestion*, (193), 89-106.
- Chevalier, V. et B. Dussart (2002), De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation, *L'année sociologique*, 2 : 52, 459-476.
- Crozier, M. et E. Friedberg (1977), *L'acteur et le système*, Editions du Seuil.
- Desmoulin, L. (2009), Profits symboliques et identité (s) : les think tanks entre affirmation et dénégation, *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, 70, 11-27.
- Digard, J.P. (2001), Les courses de chevaux en France. Un jeu/spectacle à géographie variable, *Etudes rurales*, 157-158 : 1-2, 95-106.
- Digard, J.P. (2009), *Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?*, .Le Mouvement Social.
- Fillieule, O. (1997), *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Girard, C. (2001), Une typologie de l'activisme des actionnaires minoritaires en France, *Finance Contrôle Stratégie*, 4 : 3, 123-146.
- Girard, C. et J.L. Maux (2007), De l'activisme à l'engagement actionnarial, *Revue Française de Gouvernance d'Entreprise*, 1, 113-132.
- Grima F. et D. Glaymann (2012), Une analyse renouvelée du modèle Exit, Voice, Loyalty, Neglect: apports d'une approche longitudinale et conceptuellement élargie, *M@n@gement*, 1 : 15, 2-41.
- Hirschman, A., (1995a), *Défection et prise de paroles*, Paris : Fayard.
- Hirschman, A. (1995b), *Un certain penchant à l'autosubversion*, Paris : Fayard.
- Huault, I., V. Perret et A. Spicer (2014), Beyond macro-and micro-emancipation: Rethinking emancipation in organization studies, *Organization*, 21:1, 22-49.

- Huynh, Q. T. (2010), Les déterminants de l'activisme des actionnaires minoritaires : insuffisance de gouvernance affichée ou de résultats financiers?, *Finance Contrôle Stratégie*, 13 : 3, 127-146.
- Jameux, C. (1998), Pouvoir et confiance : retour sur la nature et le rôle de l'autorité dans le fonctionnement des organisations, *Sciences de gestion, Economies et sociétés*, 8-9, 87-98.
- Jasper, J.M. (1997), *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, Chicago (Ill.) University of Chicago Press.
- Lagarde, V. (2006), Le profil du dirigeant comme variable explicative des choix de diversification en agriculture, *Revue des Sciences de Gestion*, 4 : 220-221 : 31-41.
- McAdam, D. (1982), *Political Process and the Development of Black Insurgency 1930-1970*, University of Chicago Press, Chicago.
- McAdam, D., McCarthy J. et M. N. Zald (1996), *Comparative Perspectives on Social Movements*, Cambridge University Press, Cambridge.
- McAdam, D., S. Tarrow S. et C. Tilly, (2001) *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, New York
- Naus, F., A. V. Iterson, et R. Roe (2007), Organizational cynicism: Extending the exit, voice, loyalty, and neglect model of employees' responses to adverse conditions in the workplace, *Human Relations*, 60: 5, 683-718.
- Picard, H., et I.M. Lanza. (2016), *D'utopies en organisations*, *Revue Française de Gestion*, 42 : 260, 71-90.
- Pinçon, M. et M. Pinçon-Charlot (2001), *Sociologie de la bourgeoisie*, Ed. La Découverte, Collection Repères.
- Neveu, E. (2005), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : La Découverte.
- Tilly, C. (1995), Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834, in M. Traugott (éd.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N.C.), Duke University Press, 15-42.
- Steiner, P. et M. Trespeuch (2013), Maîtriser les passions, construire l'intérêt, *Revue Française de Sociologie*, 54 : 1, 155-180.
- Tarrow S. (1994), *Power in Movement*, Cambridge University Press, London.
- Trautmann, F. (2004), Pourquoi boycotter ? Logique collective et expressions individuelles : analyse de systèmes de représentations à partir du cas Danone, *Le Mouvement social*, 207, avril-juin, 39-55.
- Trépo, G., et J-P Dumond (1998), La confiance est-elle gérable ?, *Sciences de gestion, Economies et sociétés*, 8-9, 181-195.